

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2019

EXPÉRIMENTATION REVENU DE BASE - (N° 1541)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 24

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce qui se passe sur nos ronds-points démontre clairement que la France ne va pas bien. Marquée par trop d'écart de richesse, par des ressources souvent trop faibles pour pouvoir mettre de l'essence dans le réservoir de sa voiture, notre pays est en crise. Avec 10,6 % des salariés - soit 1,98 millions de personnes - qui gagnent le SMIC, un million de travailleurs qui vivent avec moins de 850 euros par mois et 2 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, on ne peut que comprendre l'épuisement des personnes les plus modestes.

Face à ce constat, il nous faut réagir, c'est une évidence. Mais attention à ne pas nous tromper dans les moyens utilisés aussi bien que dans leur philosophie.

Et c'est dans ce deuxième écueil que tombe l'idée même d'un revenu de base automatique et inconditionnel.

Quel que soit le salaire que l'on touche, il ne peut être entendu comme un acquis. Il doit correspondre à une valeur travail. Avec le revenu de base, c'est l'idée inverse qui est insufflée. Cette philosophie est dangereuse à plusieurs égards. D'une part parce qu'elle ne tient pas compte des situations particulières de chacun, et d'autre part parce qu'elle déresponsabilise aussi bien les travailleurs que les responsables politiques d'ailleurs, qui s'accommodent d'un chômage de masse bien indemnisé...

Qu'il faille réévaluer certaines aides, pourquoi pas. Mais instaurer un droit à un revenu de base, c'est contraire au bon sens. Et d'ailleurs, les chefs d'entreprise des TPE/PME, premier employeur de France faut-il le rappeler, ne cessent de le répéter : il faut donner envie de travailler. Et pour cela, il faut que le travail rémunère davantage que lorsque l'on reste chez soi.

Plusieurs études, comme le programme Mincome lancé aux USA, le montrent : avec le revenu de base, les hommes du groupe ont diminué leur temps de travail de 17h sur l'année, soit une baisse de 1 % du temps total travaillé. Chez les femmes, c'est encore plus net, surtout lorsqu'elles sont seules, le temps de travail baisse de 7 % sur l'année.

Une fausse bonne idée...